



Accusé de réception en préfecture
095-269500591-20240227-D-2024-01-DE
Date de télétransmission : 29/02/2024
Date de réception préfecture : 29/02/2024

2024/1

Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine

**Conseil d'Administration du centre Communal d'Action Sociale
du 27 février 2024
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2024/1**

Nombre de Membres :
en exercice : 13
présents : 11
votants : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 février à 20 heures 30,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le
22 février 2024, s'est réuni à la Mairie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Philippe AUDEBERT.

Étaient présents :

M. Philippe AUDEBERT, Président
Mme Claudine THIRANOS, Vice-Présidente
Carole BERGER-JACOB, Guy BIGNON, Michel BOULESTEIX, Ghislaine CLEMENT,
Marie-José DASSONVILLE, , Jean-Michel GARROY, Marie-Hélène GOIX, Chimina NEGLOKPE,
Christian TETARD.

Absents excusés :

Jean DECROIX, Bernadette VOOGSGERD (pouvoir donné au Président)

Formant la majorité des membres en exercice.

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-15.

Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du Centre
Commune d'Action Sociale en date du 15 novembre 2023.

Absents à la séance du 15 novembre 2023 ne prennent pas part au vote : Marie-José
DASSONVILLE, Chimina NEGLOKPE et Christian TETARD.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au
registre.



Pour extrait conforme,
Le Président du CCAS

Philippe AUDEBERT